

KÊRIOÙ n̄ STÊRIOÙ



Eau
& Biodiversité,
des sources
à la mer

Les informations à la source entre villes et rivières

ÉDITO

par Laurent Péron, Président



De l'amont à l'aval, agissons ensemble en 2022 !

2021 s'est terminée, et malgré des conditions de travail une fois de plus particulières, nous pourrions qualifier cette année comme riche et intense.

Une année riche d'échanges avec vous, élu.e.s du territoire Elorn. Les sujets n'ont pas manqué et si nous ne devons n'en citer que quelques-uns, je souhaite mettre en avant le travail fourni et continu pour la préservation de l'eau, de l'amont à l'aval.

Que ce soit sur le programme "Preventing Plastic Pollution" ou la préservation du bocage et des espaces de biodiversité, le Syndicat aura essayé de répondre à vos attentes en formation, conseil et assistance.

Ce début de mandat est également l'occasion d'aller à la rencontre des nouveaux élus.

Le travail collaboratif avec les acteurs agricoles a aussi été au cœur de nos missions.

L'année qui débute, sera pleine d'ambitions pour l'Elorn.

La préservation de notre réserve en eau, au Drennec, prendra la forme d'achat de foncier et donc de partenariat avec des agriculteurs. Avec Brest métropole et l'EPAGA, nous aurons la mission d'animer le nouveau contrat de rade qui portera nos ambitions sur tout le territoire.

Enfin, 2022 sera aussi une date importante. En effet, nous fêterons les 40 ans du Barrage du Drennec. Ce sera donc l'occasion de faire une rétrospective du travail réalisé sur les 4 dernières décennies.

Au-delà de vous souhaiter une bonne lecture, je vous souhaite, avant tout, mes meilleurs vœux !

SOMMAIRE

Gestion des plantes invasives	p.2
Bravo aux collectivités "0 phyto"	p.2
730 ragondins piégés	p.3
Entretien des espaces publics	p.3
Travaux de restauration de l'Elorn	p.4
Luttons ensemble contre la pollution plastique .	p.4

BILAN SEMAINE DE L'ELORN

La Semaine de l'Elorn, qui a eu lieu du 27 septembre au 3 octobre, sur la problématique des déchets plastiques, a connu un grand succès :



- 33 classes ont profité des animations proposées à la Maison de la rivière et au Centre de Moulin Mer.
- Le grand public s'est montré très intéressé le dimanche à la plage du Douvez à Guipavas.
- Malheureusement, la journée des élus a dû être annulée à cause du mauvais temps.

Retrouvez nos informations sur la pollution plastique sur www.ramassage-elorn.fr

5 collectivités primées "0 phyto" !

En 2021, 5 collectivités du territoire ont été récompensées au niveau régional pour leur abandon des produits phytosanitaires sur les espaces publics.

Elles viennent rejoindre Brest métropole et 9 communes du territoire (Daoulas, Landerneau, Loperhet, L'Hôpital-Camfrout, Pencran, Bohars, Lanneuffret, St Divy et St Thonan) qui ont été récompensées entre 2011 et 2020 :

• Prix "0 phyto" :

Plougastel-Daoulas et la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas



• Prix "0 phyto durable" :

La Roche-Maurice, Lampaul-Guimiliau et Logonna-Daoulas.



Le saviez-vous ?

Le prix "0 phyto durable" récompense les collectivités qui ont déjà reçu le prix "0 phyto" et qui ont abandonné les produits phytosanitaires depuis plus de 5 ans.

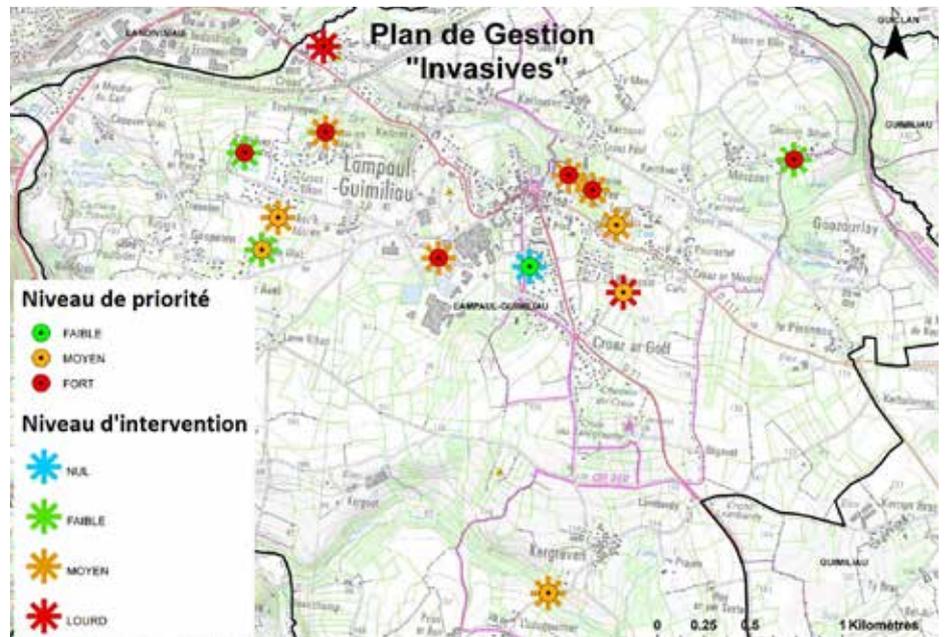
Gwenola Le Men
gwenola.lamen@bassin-elorn.fr
06 01 22 29 63



Comment gérer les plantes invasives sur votre commune ?

Dans le cadre du projet LEADER "Pôle technique d'appui aux collectivités", le Syndicat accompagne les communes dans la gestion des plantes invasives : renouées asiatiques, herbe de la pampa, balsamine de l'Himalaya...

15 communes sont déjà dotées d'un plan de gestion et 3 autres plans ont été réalisés en 2021.



De l'inventaire au plan de gestion

Avec Bretagne Vivante et la Maison de l'Agriculture Biologique, le Syndicat accompagne les communes à chaque étape :

1 - Réalisation de l'inventaire des plantes invasives avec les services techniques communaux.

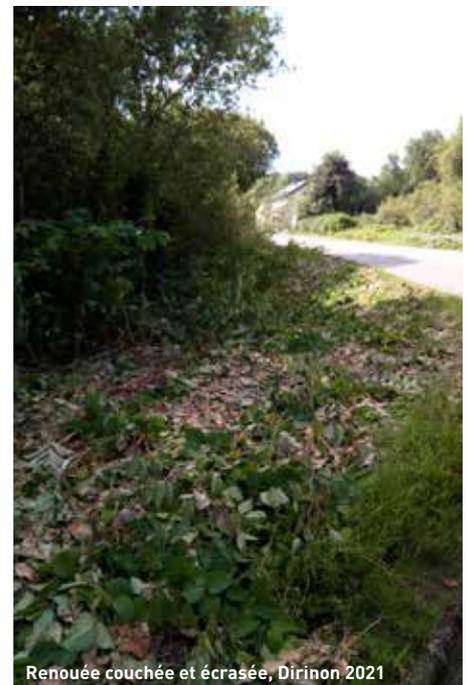
Le but de l'inventaire est de connaître leur emplacement pour les gérer différemment des plantes autochtones et ainsi éviter leur prolifération.

2 - Elaboration du plan de gestion pour hiérarchiser et prioriser les interventions.

Le niveau de priorité est évalué en fonction du niveau de développement de la station et de la sensibilité des milieux proches.

Le niveau d'intervention indique l'intensité des moyens à mobiliser pour contrôler ou supprimer la station.

Ces hiérarchisations et priorisations sont accompagnées de préconisations d'intervention pour chaque station : intervention mécanique, manuelle, exportation ou maintien sur place des résidus de coupe, etc.



	Fort	Moyen	Faible
Niveau de priorité	Station jeune, peu développée, et/ou sensibilité forte des milieux adjacents	Station peu développée, faible sensibilité des milieux proches	Station très développée, installation ancienne, faible sensibilité des milieux proches
Niveau d'intervention	Moyens techniques et mécaniques importants	Moyens techniques et mécaniques légers	Peu de moyens techniques et mécaniques à mobiliser

Comment entretenir naturellement vos espaces publics ?

À partir du 1^{er} juillet 2022, la loi Labbé étend ses interdictions sur les produits phytosanitaires : ils ne seront plus autorisés sur les cimetières et columbariums, les équipements sportifs, les terrains de camping et les zones d'accès au public dans les zones commerciales ou d'activités... Pour entretenir ces espaces naturellement, des aides et accompagnements sur-mesure sont à votre disposition !

Aides à l'achat de matériel alternatif

La Région Bretagne a reconduit en 2021 ses aides à l'acquisition de matériel alternatif de désherbage. Les communes peuvent bénéficier d'aides de 30 ou 40%, qui sont majorées de 10% pour les collectivités "0 phyto" !



Pour en savoir plus sur ces aides et déposez directement une demande d'aide à la Région : scannez ce QR CODE



Matériels éligibles

Famille de matériel	Montant maximum subventionnable	Taux 0 phyto	Taux non 0 phyto
Robot de tonte	10 000 €	40%	30%
Aérateur à lames	5 000 €	50%	40%
Aérateur à louchets	6 000 €	50%	40%
Peigne à gazon	5 000 €	50%	40%
Décompacteur à broches ou lames rotatives	25 000 €	40%*	30%*
Regarnisseur à doubles disques	18 000 €	40%*	30%*
Broyeur de végétaux	12 000 €	50%	40%
Désherbeur des surfaces sablées et stabilisées	12 000 €	50%	40%
Désherbeur à air chaud pulsé	3 000 €	50%	40%

* aide conditionnée à un achat mutualisé



Nouveau !

Téléchargez le nouveau guide pour l'entretien des terrains de sport en herbe, publié en mai 2021 par la FREDON Bretagne et Plante & Cité, sur www.fredon.fr/bretagne/publications/guides-pratiques

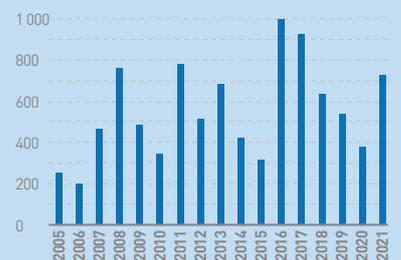
Près de 730 ragondins piégés

Originaires d'Amérique du Sud, les ragondins et rats musqués sont des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sur les cours d'eau et les cultures riveraines, mais aussi sur la santé publique.

Lutter contre ces espèces nuisibles...

Pour limiter leur prolifération et conformément à la réglementation (arrêté préfectoral de lutte obligatoire du 16 juin 2003), ces espèces nuisibles sont piégées sur le territoire du Syndicat depuis 20 ans environ. Ainsi, en 2021, 730 individus – des ragondins principalement – ont été piégés sur le territoire, notamment lors de la campagne de lutte collective organisée par le Syndicat de mars à juin (446 individus).

Captures de ragondins et rats musqués sur le territoire du SAGE de l'Elorn



...Et le risque de leptospirose

Le piégeage contribue également à lutter contre le risque de leptospirose – zoonose potentiellement mortelle – transmise à l'homme par les ragondins et les rats musqués. En juin et juillet 2021, la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) a réalisé une campagne intensive de piégeage sur les berges de l'Elorn entre La Roche-Maurice et Landerneau. Cette campagne, commandée par l'ARS Bretagne, avait pour but de protéger les usagers de la rivière (pêcheurs, kayakistes, promeneurs, etc.).

Bilan : 23 ragondins ont été capturés à l'aide de pièges et d'autres détruits par tir, notamment au niveau de la base de kayak de Landerneau.

QUALITÉ DE L'EAU

Pays de Landivisiau La continuité écologique de l'Elorn restaurée

Autrefois, le déversoir du Moulin Job, en amont de Landivisiau, permettait d'alimenter le bief du Moulin de la Gare puis celui du Moulin Job. Aujourd'hui, le moulin est en ruines. Le déversoir n'ayant plus d'usage, il gênait la continuité écologique de la rivière... C'est pourquoi des travaux ont été réalisés cet été !

Un chantier pour retrouver son lit naturel



Barrant l'Elorn sur toute sa largeur (25 m), le déversoir du Moulin Job, bien qu'équipé d'une passe à poissons et d'un vannage,



perturbait la circulation des poissons migrateurs et empêchait l'évacuation des sédiments vers l'aval. Après concer-

tation avec les services de l'Etat et la Communauté de communes du Pays de Landivisiau, propriétaire du site, des travaux ont été réalisés début juillet :

- Destruction du déversoir
- Rebouchage de l'entrée du bief, dans lequel était déviée la majeure partie des débits de la rivière
- Démantèlement d'un vannage, situé 150 mètres en aval

Après 8 jours de travaux, la rivière a retrouvé un lit naturel dans lequel les poissons pourront circuler librement et les sédiments s'évacuer au fil de l'eau...

1 100 kg de déchets ramassés sur l'Elorn en 2020

Dans le cadre du programme INTERREG "Preventing Plastic Pollution", le Syndicat a nettoyé la quasi-totalité des rives de l'Elorn en 2020, avec l'aide d'associations, de scolaires et de son prestataire AGSEL pour les zones les plus difficiles d'accès.

Ramasser, trier, analyser...

Sur 108 km de berges, 1 100 kg de déchets ont été collectés et 90 % d'entre eux ont été retrouvés sur la zone estuarienne (voir carte).

Une fois récoltés, ces déchets ont été triés en suivant un protocole scientifique européen. Ce tri met en avant la très grande prédominance du plastique (93%) que l'on

retrouve dans le top 3 des catégories de déchets les plus récoltés :

- 1) Débris de plastiques non identifiables
- 2) Emballages plastiques (confiserie, chips...)
- 3) Cordages et morceaux de filets.

Les données du ramassage de l'année 2021 sont en cours de saisie et il sera intéressant de comparer ces résultats avec ceux de 2020.



Interreg
France (Channel Manche) England
European Regional Development Fund



Des actions complémentaires contre la pollution plastique !

Le Syndicat suit aussi le remplissage de 6 filets de rétention installés en sortie d'eaux pluviales à Landerneau, Landivisiau et Sizun. Un premier relevage a été réalisé fin 2021 et l'analyse des déchets collectés est en cours. De plus, le Syndicat mène des opérations de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public avec notamment :

- 1) La création d'une sculpture de saumon itinérante remplie des déchets collectés sur l'Elorn
- 2) La création de la communauté des ramasseurs "L'Ecorrigans de l'Elorn".



Rejoignez-nous sur le site internet collaboratif : www.ramassage-elorn.fr et les réseaux sociaux.



Stéfanie ISOARD
stefanie.isoard@bassin-elorn.fr
06 01 22 28 07

Bulletin de liaison du Syndicat de bassin de l'Elorn réalisé avec la participation financière de :

